

Mai
2007

L'abeille en danger

mardi 15 mai 2007, par [Secrétaire](#)

Protection de l'abeille

La Société Centrale d'Apiculture vous invite à utiliser ce texte réalisé à l'attention du grand public. Il vient compléter nos articles parus en mars : « Les pesticides en question » et « Les OGM en question »

Lorsque vous utiliserez ce texte, ayez l'obligeance d'en mentionner la source : Société Centrale d'Apiculture.

L'abeille en danger

Insecte pollinisateur, l'abeille est menacée par l'utilisation massive des pesticides, comme beaucoup d'autres espèces.

Les **insecticides**, à molécules neurotoxiques sont particulièrement redoutables. Fréquemment utilisés en enrobage des graines et souvent systémiques, leur principe actif se diffuse dans toutes les parties végétatives de la plante (pollen compris).

En butinant, l'abeille absorbe les toxines dont les effets sont variables selon les doses ingérées :

- perte rapide de ses capacités d'orientation et impossibilité de retrouver la ruche,
- mort dans les 24 h si la dose létale est atteinte,
- mort après plusieurs jours par ingestion répétée lors des récoltes successives (cette toxicité chronique est la plus sournoise, car plus difficile à détecter).

Certaines molécules (imidaclopride, fipronil) ont été suspendues d'utilisation sur maïs et tournesol, avec confirmation de la décision par le Conseil d'État. [1]

Elles n'ont pour autant pas été définitivement interdites.

Pourtant les dégâts sont considérables : perte de milliers de ruches (sans compter les essaims sauvages), diminution des populations d'abeilles, avec pour conséquence la réduction du nombre d'apiculteurs. [2]

D'autres molécules de même famille (clothianidine) sont cependant en cours d'homologation.

On peut envisager d'autres méthodes : la lutte biologique contre les parasites diminue considérablement le recours aux pesticides (par exemple, avec un retour à l'assolement triennal).

Cela pourrait aussi éviter l'utilisation de certaines Plantes Génétiquement Modifiées, auto-productrices de leurs propres insecticides internes.

Cela pourrait permettre à l'abeille et aux autres insectes pollinisateurs de continuer à participer à la production de plantes et de fruits de qualité, et plus largement de générer la biodiversité végétale, source de vie, comme elle l'a fait depuis 150 millions d'années.

**Sentinelle de l'environnement,
l'abeille, en première ligne, nous avertit en mourant.
Elle nous préserve, protégeons-la.**

Notes

[1] Avis du Conseil d'État du 28/04/06.

[2] Récemment, en Espagne, les apiculteurs galiciens ont perdu 75% de leur cheptel. Dans certaines régions de France, la perte s'élève à 50 % ou plus.